

# Process et étape d'intégration d'une personne en situation de handicap, en formation. mise à jour 20.01.2026

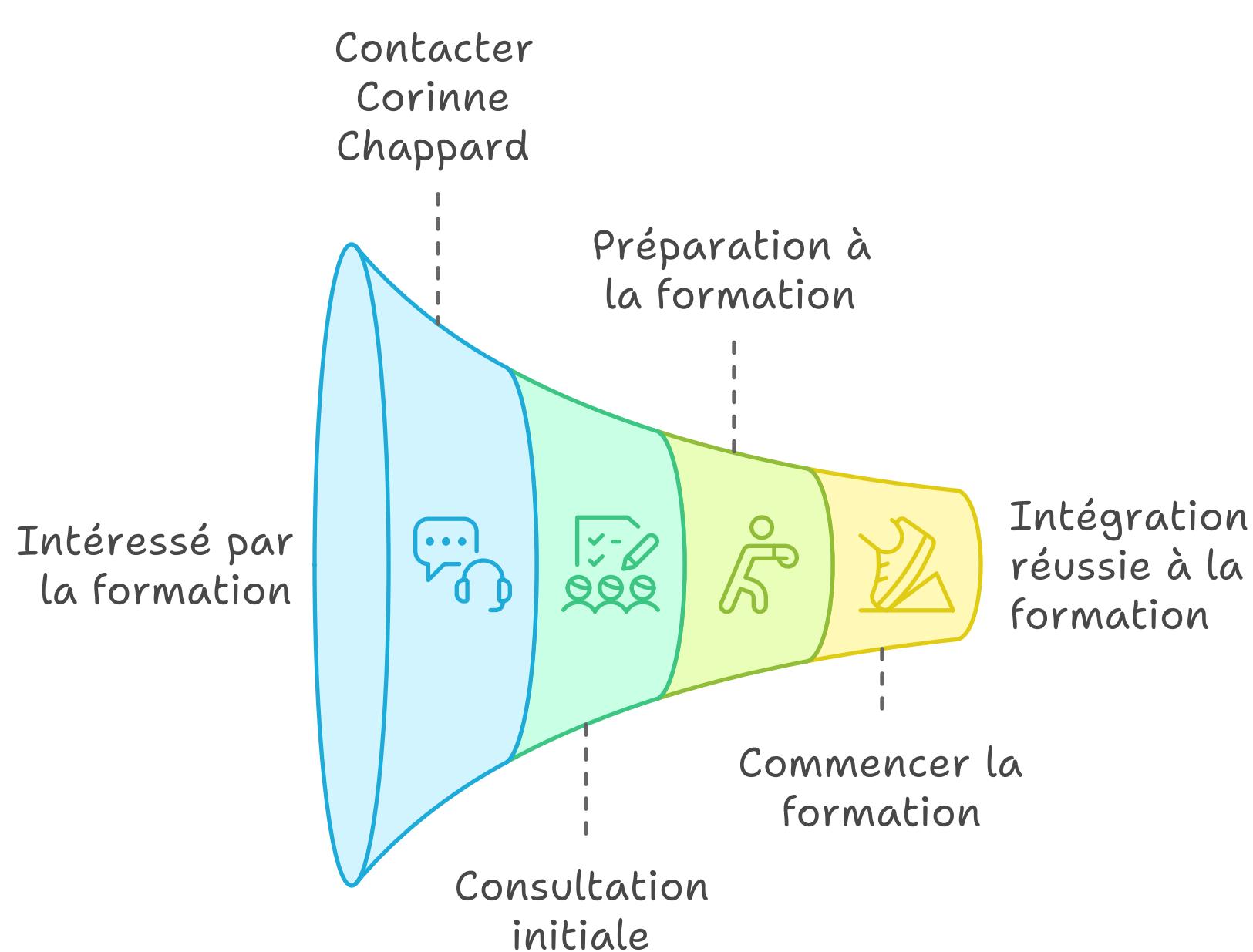
## Etape 1 – l'échange avant formation

Avant toute chose, si vous êtes en situation de handicap et que vous êtes intéressé pour suivre une formation dans notre organisme de formation, merci de contacter Corinne Chappard, référente Handicap.

Son portable : 06.27.55.81.06

Mail : [chappardcorinne@outlook.fr](mailto:chappardcorinne@outlook.fr)

## Processus d'intégration pour la formation



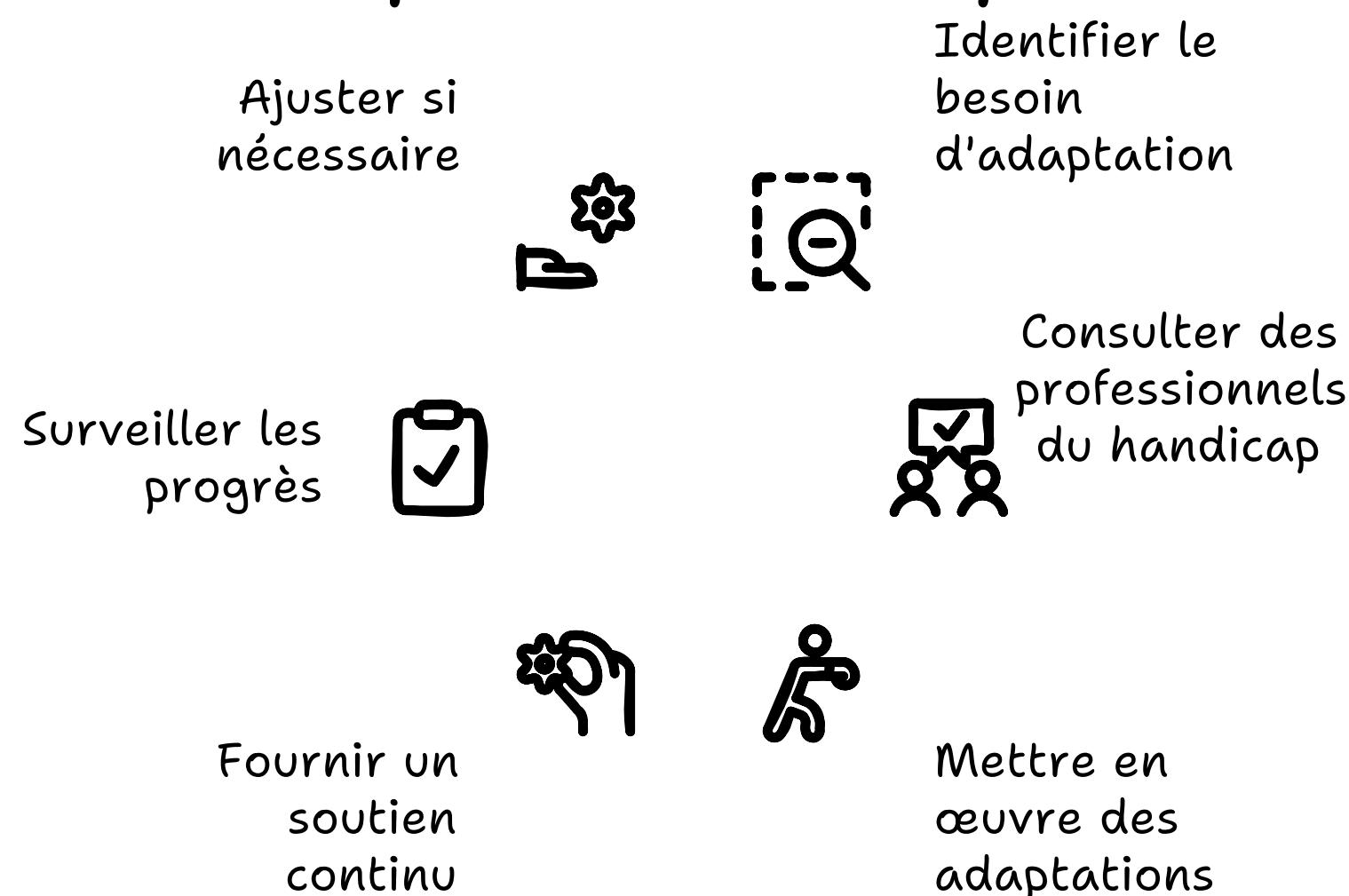
## Etape 2 – l'accueil

Si vous êtes inscrits dans une de nos formations, nous ferons notre maximum pour vous permettre une accessibilité optimale.

## Etape 3 – l'adaptation du parcours de formation

Si nous avons besoin d'adapter votre parcours de formation, nous nous appuyons sur des professionnels du handicap, comme le réseau Ressource Handicap Formation, de l'AGEFIPH. Nos interlocuteurs accompagnent les organismes de formation, si les référents handicap les sollicitent, pour l'accueil et le suivi des personnes en situation de handicap, tout au long de la formation.

## Cycle de soutien continu pour la formation des personnes handicapées



### Les étapes pour adapter un parcours de formation

La Ressource Handicap Formation peut vous accompagner à toutes les étapes d'adaptation du parcours d'un apprenant handicapé, résumées ci-dessous. Elle met à votre disposition méthode et outils pour que vous avanciez à votre rythme et en toute autonomie

1. Repérer une situation de handicap ou un risque
2. Identifier les personnes à associer
3. Organiser une réunion de concertation pour évaluer les besoins d'adaptation
4. Finaliser le plan d'adaptation
5. Solliciter les financements ( grille d'évaluation des besoins à compléter)
6. Mettre en œuvre les aménagements
7. Cordonner le suivi, informer des avancées ...

## Processus d'intégration pour les apprenants handicapés



Coordonnées de nos interlocutrices - Nouvelle Aquitaine

Cathy DENDIEVEL et Emmanuelle LAW-LEE 05 57 29 20 12  
[accueil@crfh-handicap.fr](mailto:accueil@crfh-handicap.fr)

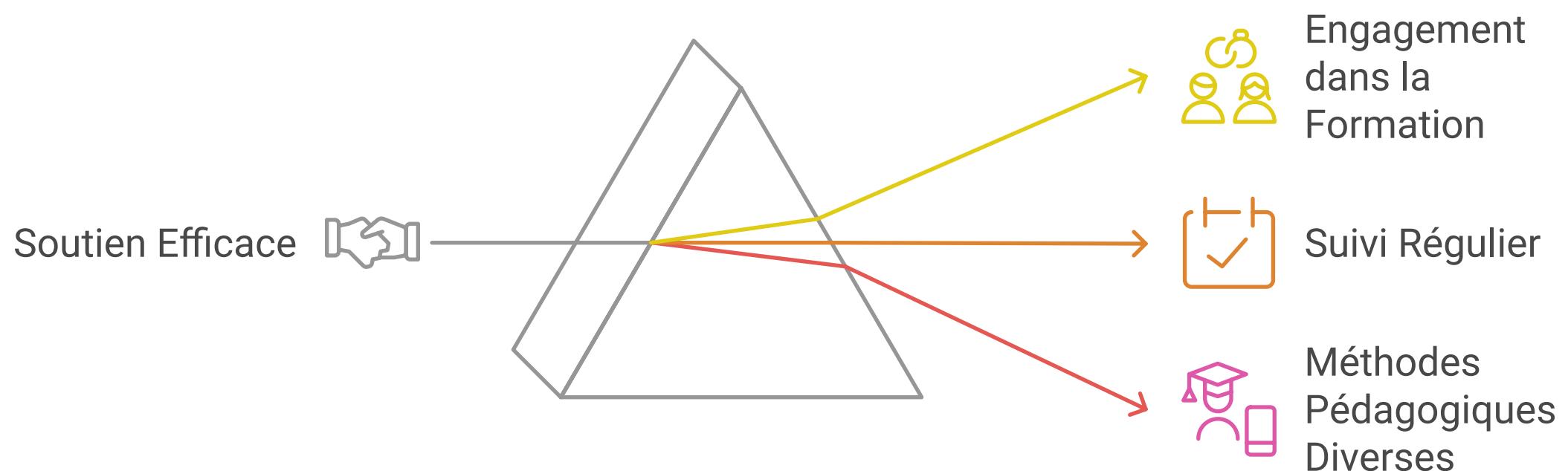
#### **Etape 4 – La mise en œuvre de la formation**

A l'issue de la réunion de concertation, nous pourrons proposer un plan d'adaptation, si besoin, et prendre en compte les besoins en compensation ( pédagogie, matériel, moyens techniques et humains )

Notre formatrice et référente Handicap a suivi les modules de professionnalisation des acteurs pour mieux vous accompagner dans votre parcours de formation

#### **Etape 5 – le suivi du stagiaire en formation**

Notre organisme de formation fait partie d'un réseau de structures spécialisées pour l'orientation, la formation et l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Nous pourrons bien entendu solliciter nos partenaires tout au long de la formation, afin de résERVER le meilleur accompagnement possible à nos stagiaires en situation de handicap. Le suivi sera effectué régulièrement afin d'éviter les ruptures de parcours ou les abandons. L'alternance des modalités pédagogiques proposée chez FAQ Conseil est de nature à favoriser l'engagement de tous les stagiaires.



#### **Etape 6 – la formation et la veille sur le handicap**

Notre formatrice participe régulièrement à des réunions professionnelles sur le champ du handicap et de l'emploi et se forme tout au long de l'année, pour favoriser l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap.

Ressources à disposition :

##### Prestataires d'Appuis Spécifiques (PAS) -

des Prestations d'Appuis spécifiques (PAS) sont proposées par l'AGEFIPH sur l'ensemble des territoires : <https://crfh-handicap.fr/ressources-pour-laccessibilite/les-acteurs-du-handicap/les-prestataires-dappuis-specifiques-pas/>

Handicap auditif  
Handicap moteur  
Handicap visuel  
Handicap Psychique  
Handicap Mental  
Handicap Cognitif